

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 164-2016
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.850

Déposée le: 05.09.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Bernasconi (Malleray, PS) (porte-parole)
Gsteiger (Eschert, PEV)
von Kaenel (Villeret, PLR)
Amstutz (Corgémont, Les Verts)

Cosignataires: 4

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 08.06.2016

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Prise en charge des adolescents et jeunes adultes âgés de 15 à 25 ans dans le Jura bernois et à Bienne francophone

Le Conseil-exécutif est chargé d'étudier la prise en charge des adolescents et des jeunes adultes dans la partie francophone du canton afin de mettre en place rapidement une nouvelle structure en remplacement du Foyer des Jeunes de Saint-Imier qui a fermé ses portes en 2014.

Depuis la fermeture du Foyer des Jeunes de St-Imier, il n'y a plus aucune structure actuellement dans le Jura bernois à même de prendre en charge dans l'urgence et à moyen terme les adolescents et les jeunes adultes âgés de 15 à 25 ans qui ont besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une prise en charge en institution. En effet, comme c'est le cas pour les enfants de 0 à 15 ans, l'APEA du JB, au même titre que les services sociaux, est constamment confrontée à des situations de jeunes âgés de 15 à 25 ans nécessitant une prise en charge en urgence, voire à plus long terme. Or, en l'absence d'institution ou de structure à même de le faire, aucune solution n'est offerte à l'APEA ou aux services placeurs.

Il y a plusieurs mois déjà, la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA), relayée par le CJB et le CAF, a rendu la Direction de la Santé et de la prévoyance sociale attentive aux besoins aigus et urgents de prise en charge des enfants, adolescents et jeunes adultes dans la partie francophone du canton de Berne. Rien n'a été fait. L'APEA, et plus encore les adolescents, jeunes adultes et leurs familles, subissent donc de plein fouet les conséquences du manque de structures pour leur prise en charge.

Il est donc impératif que le Gouvernement trouve très rapidement une solution pour faire face à ce manquement :

- en créant 6 à 7 places d'accueil d'urgence pour les enfants de 6 à 15 ans au CEPC selon le projet déjà déposé auprès de l'OPAH et déjà en discussion avec lui ;
- en créant une nouvelle structure de prise en charge pour les adolescents et les jeunes adultes de 15 à 25 ans pour la partie francophone du canton de Berne en remplacement du Foyer des Jeunes de Saint-Imier, cela de concert avec le CJB, le CAF et la PIEA, qui a déjà effectué un recensement des besoins ;
- en créant des places d'accueil d'urgence et à moyen terme pour les enfants de 0 à 6 ans dans le Jura bernois.

La PIEA tient à la disposition des autorités les résultats de son enquête concernant les besoins de prise en charge des jeunes âgés de 15 à 25 ans dans la partie francophone du canton de Berne ainsi qu'une proposition de démarche pour l'élaboration d'un concept de nouvelle structure modulaire.

Motifs de l'urgence: Actuellement, il n'existe aucune structure pour faire face à ce problème.

Destinataire

- Grand Conseil